

La formation : Outil de renforcement des capacités et d'accompagnement des réformes

Restitution des travaux de travaux de l'atelier B

Présidé par : Monsieur SMAKI JALAL EDDINE

Rapporté par : Madame Régine Laure MOUDJONGUE

Animé par : **Monsieur Mohamed Sofiane HADJ SADOK**, haut cadre de l'administration des Finances et enseignant à l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale d'Algérie.

Thème : Dispositif de suivi-évaluation comme garant de la qualité des formations

1/ Objectifs du dispositif de suivi-évaluation ;

2/ Elaboration du dispositif de suivi-évaluation : outils et démarches ;

3/ Mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation : Préalables, conditions de réussite, outils et démarches ...

4/ Acteurs du dispositif de suivi-évaluation.

5/ Evaluation du dispositif de suivi-évaluation : acteurs, outils et démarches

1/ Objectifs du dispositif de suivi-évaluation ;

- **Capitalisation des connaissances :**

- organiser et structurer les acquis
- mémoriser les acquis
- approfondir les connaissances acquises
- rendre compte au supérieur hiérarchique

- **Application des connaissances :**
 - Fixer pour l'apprenant des objectifs d'application réalisables
 - Mettre à sa disposition un accompagnateur, superviseur, tuteur
 - Transformer les connaissances théoriques en savoir-faire ou pratique ;
 - Adapter les connaissances au contexte professionnel ;
 - Sensibiliser la hiérarchie sur les besoins nécessaires à la mise en œuvre du dispositif

- **Généralisation des acquis :**
 - restituer oralement ou par écrit les acquis de la formation (partielle ou intégrale)
 - élaborer un manuel ou un guide pour formaliser les acquis de la formation
 - préparer une mallette pédagogique pour formaliser les acquis

2/Elaboration du dispositif de suivi-évaluation : outils et démarches ;

- mettre en place une équipe dédiée au suivi-évaluation (comité pluridisciplinaire) pour les actions de formation jugées importantes;
- définir les indicateurs qualitatifs ou quantitatifs d'appréciation ;
- se doter d'outils ou de démarches permettant de mettre en place le suivi-évaluation (fiches, systèmes informatiques :

Ces outils sont étroitement liés aux objectifs du suivi-évaluation

- **en matière de capitalisation des connaissances :**
 - organiser et structurer les acquis : questionnaire de structuration des connaissances (questions sur les principaux objectifs de la formation plus une synthèse) ;
 - mémoriser les acquis : supports pédagogiques, questionnaire de structuration des connaissances ;
 - approfondir les connaissances acquises : lecture des ouvrages et des supports pédagogiques, internet, échanges avec les collègues et les experts, auto-formation, conférences, pratique professionnelle, NTIC;
 - rendre compte au supérieur hiérarchique : rapport, compte-rendu, fiche de synthèse, mémorandum ;

- **en matière d'application des connaissances :**
 - Fixer pour l'apprenant des objectifs d'application réalisables : entretien entre le supérieur hiérarchique et l'apprenant pour lui fixer des objectifs qu'il doit réaliser sur le terrain, fixer les délais de réalisation, suivre la mise en œuvre et évaluer l'atteinte des objectifs : outils

(fiche d'entretien, fiche de suivi, fiche d'évaluation) ;

- Mettre à sa disposition un accompagnateur, superviseur, tuteur : désigner formellement l'accompagnateur, fixer la durée et les modalités de l'accompagnement,

- **En matière de généralisation des acquis :**

- restituer oralement ou par écrit les acquis de la formation (partielle ou intégrale) : **conférences, séminaires, formations, réunions,**
- élaborer un manuel ou un guide pour formaliser les acquis de la formation: mettre en place **un groupe de travail dédié,**
- préparer une mallette pédagogique pour formaliser les acquis (assisté par le formateur ou par l'établissement de formation).

3/ Mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation : Préalables, conditions de réussite, démarches ...

- **les préalables :**

- diagnostiquer la formation (durée, objectif, finalité, domaine, population cible) ;
- Vérifier l'implication des acteurs ;
- mettre en place un plan d'action de suivi-évaluation;

- **les conditions de réussite :**

- mettre à disposition les moyens nécessaires ;
- informer les acteurs sur la démarche de suivi-évaluation dès la conception de la formation ;
- susciter l'engagement, l'adhésion des acteurs ;

- **démarche de mise en œuvre :**

- réaliser le diagnostic du dispositif à mettre en place: croiser les informations recueillies de l'implication des acteurs avec les caractéristiques de la formation ;
- définir et fixer les objectifs du dispositif de suivi-évaluation choisis pour l'action donnée ;
- mettre en place et adopter un plan d'action de mise en œuvre par les acteurs ;
- réaliser la mise en œuvre du suivi-évaluation sous le pilotage du responsable de la formation ;
- contrôler et évaluer la mise en œuvre du dispositif par le responsable de la formation.

4/ Acteurs du dispositif de suivi-évaluation.

- l'apprenant : acteur principal (capitaliser, appliquer, généraliser) ;

- le responsable de la formation (concevoir, organiser, piloter et évaluer le dispositif) ;
- les supérieurs hiérarchiques (accompagner, encadrer et évaluer la mise en œuvre des acquis de la formation) ;
- le formateur, l'établissement de formation ou l'expert-formateur (conseiller, participer à la conception du dispositif de suivi-évaluation et accompagner à la mise en œuvre du suivi)
- la haute hiérarchie (prendre les décisions, valider la stratégie);
- les autres collègues ;
- l'accompagnateur, le tuteur, l'expert
- le comité pluridisciplinaire de pilotage

5/ Evaluation du dispositif de suivi-évaluation : acteurs, outils et démarches.

- Acteur : responsable de la formation, six mois au moins après la formation,
- Outil : questionnaire

CONCLUSION : Une formation stratégique sans dispositif de suivi-évaluation est une formation vouée à l'échec ; aussi devrait il être intégré dans les systèmes de formation de l'ensemble des administrations fiscales . Toutefois ; sa mise en œuvre devrait se faire de manière graduelle et progressive en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Animé par : **Monsieur Mohamed Sofiane HADJ SADOK**, haut cadre de l'administration des Finances et enseignant à l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale d'Algérie.